



FONDATION
TERRE SOLIDAIRE

Accélétratrice des transitions
écologiques et solidaires





**FONDATION
TERRE SOLIDAIRE**

RAPPORT FINANCIER

EXERCICE 01/01/2022- 31/12/2022

Adopté par le Conseil d'administration du 12 mai 2023

8, rue Jean Lantier

75001 Paris

Tél. : +33 (0) 1 44 82 80 80

fondation-terresolidaire.org

Mai 2023

I. La Fondation Terre Solidaire

Face à la crise écologique, économique et sociale, il est urgent de changer de modèle de développement. La Fondation Terre Solidaire a été créée en 2016 par le CCFD-Terre Solidaire pour apporter des solutions à cette crise qui touche tous les pans de la société.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Terre Solidaire participe activement à la construction d'une société économe et écologiquement responsable. Elle accompagne l'émergence de nouveaux modèles de développement, respectueux des femmes, des hommes et de la planète. Pour cela, la Fondation Terre Solidaire soutient des projets innovants qui favorisent des systèmes alimentaires durables, une économie au service de l'humain, une énergie propre et citoyenne et une mobilisation citoyenne en faveur de la transition écologique et solidaire. Elle s'est également donné l'objectif de devenir un véritable espace d'échanges et d'engagement pour inviter le plus grand nombre à agir.

Désireuse d'accompagner les nouvelles formes d'engagement philanthropique, la Fondation Terre Solidaire a choisi d'abriter les fondations de personnes désireuses de s'impliquer dans des projets en accord avec ses missions sociales.



Depuis 2018, la Fondation Terre Solidaire bénéficie du **label IDEAS**. Il atteste de la qualité des pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et d'évaluation. Ce label indépendant est décerné aux associations et fondations qui répondent aux exigences du Guide IDEAS des Bonnes Pratiques.

II. Faits caractéristiques de l'exercice

➤ **Renouvellement du label IDEAS.**

En 2018, la Fondation Terre Solidaire avait obtenu une première labellisation par IDEAS. Ce label arrivant à terme, l'année 2022, la Fondation Terre Solidaire a pu présenter avec succès une demande de renouvellement du label auprès d'IDEAS. Ce renouvellement est une vraie reconnaissance du professionnalisme et de la solidité de la Fondation Terre Solidaire.

Le référentiel du label IDEAS est construit par les parties prenantes du secteur associatif et de la philanthropie, et des métiers du contrôle (comme la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes ou le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables). Il couvre les champs clés du fonctionnement d'une organisation. Il engage l'organisme dans une dynamique d'amélioration continue pour favoriser son développement et optimiser son action. Le Label IDEAS est la marque d'un engagement sociétal de qualité. Il est obtenu grâce à l'accompagnement mené par les conseillers bénévoles de l'Institut IDEAS, sur la base de contrôles externes professionnels et au terme d'une audition devant le Comité Label (organe autonome).

➤ **Augmentation de l'équipe salariée**

L'équipe salariée de la fondation reposait depuis 2016 sur 2 personnes (le Directeur Général et la Responsable de développement). Compte tenu du fort développement de la fondation, un 3^{ème} poste de salarié a été créé en 2022. Ces 3 salariés sont des personnels du CCFD-Terre Solidaire détachés à temps plein auprès de la fondation.

➤ **Externalisation partielle de la comptabilité de la Fondation Terre Solidaire**

Depuis sa création en 2016, la Fondation Terre Solidaire a fait appel au service comptabilité de son association fondatrice (le CCFD-Terre Solidaire) pour sa saisie comptable et l'établissement des comptes annuels. Le développement des activités de la Fondation Terre Solidaire a conduit à faire appel à un prestataire externe (Exponens) pour établir les comptes annuels.

➤ **Réajustement comptable du projet AFD/MAIN « La finance solidaire en Afrique face aux défis du changement climatique ».**

Ce projet est cofinancé en particulier par l'Agence Française de Développement. Il a démarré en octobre 2020 pour se clôturer en septembre 2023. Il s'étale ainsi sur 4 exercices comptables. Suite à un changement du process de saisi comptable intervenu en 2021, il a été nécessaire de procéder un réajustement comptable des dépenses du projet qui a affecté l'exercice 2022.

Ainsi 105 922 € de dépenses qui auraient dû être imputées sur l'exercice 2021 l'ont été sur l'exercice 2022. Il en ressort une dépense totale pour le projet imputée en 2022 de 304 493 € contre 198 571 € initialement envisagé (dont 50% est cofinancé par l'AFD). Ce réajustement est purement technique et n'a pas d'impact sur l'équilibre financier du projet. Mais il vient peser et donc diminuer d'autant le résultat de l'exercice 2022.

➤ **Constitution d'une provision pour moins-value latente des placements financiers**

La baisse des marchés financiers observés en 2022 fait qu'au 31 décembre 2022, la valeur des placements réalisés par la Fondation Terre Solidaire a été inférieure à leur valeur d'achat.

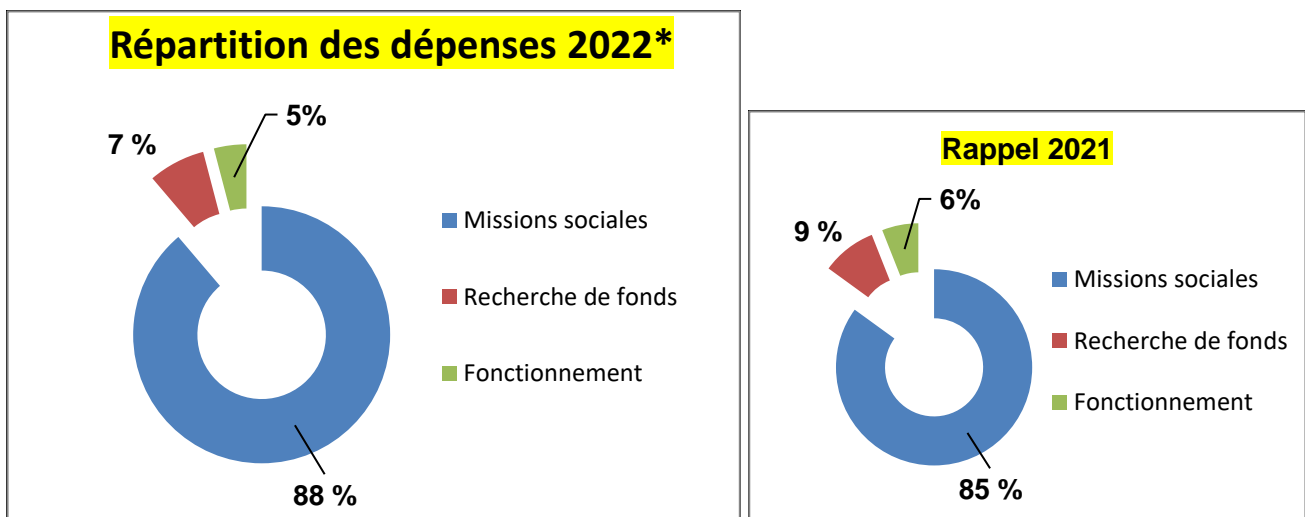
Les normes comptables imposent de comptabiliser les moins-values latentes pour anticiper une éventuelle perte en cas de vente des titres concernés au cours des prochaines années. Ceci pour ne pas grever les exercices comptables futurs. Par conséquent, une écriture de dépréciation de ces placements a été comptabilisée dans le compte de résultat sous la forme d'une provision pour moins-value latente pour un montant de 163 760 €. Si dans l'avenir il est constaté une plus-value latente, cette provision pourra être reprise.

La dotation initiale de la Fondation Terre Solidaire a été placée sur 10 ans (échéance 2026). Au bout du terme de ce placement à capital garanti, la fondation récupérera le montant son placement.

Ce réajustement comptable pour le projet AFD/MAIN et cette provision pour moins-value latente expliquent le résultat déficitaire enregistré en 2022

Ces deux évènements sont conjoncturels et expliquent le déficit de 130 170 € constaté pour 2022. Il ne reflète ainsi pas de difficultés financières particulières de la Fondation Terre Solidaire.

En effet, malgré un contexte difficile (guerre en Ukraine et ses conséquences) et grâce à une gestion rigoureuse, la Fondation Terre Solidaire a pu continuer à développer ses ressources issues de la générosité du public et à maîtriser ses dépenses pour continuer à afficher des ratios performants.



*N'intègre pas la dotation réalisée pour moins-value latente.

En 2022, les ressources issues de la générosité du public ont été utilisées de la manière suivante :

- 85 % pour les missions sociales ;
- 12 % pour les frais de recherches de fonds ;
- 3 % pour les frais de fonctionnement.

III. Résolutions adoptées par le Conseil d'administration du 12 mai 2023

Résolution n°1 : approbation des comptes

Le Conseil d'administration après avoir entendu la présentation des comptes par le Trésorier et l'avis du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes pour l'exercice allant du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022. Il donne quitus aux membres du Bureau de leur gestion.

Résolution n°2 : affectation du résultat

Le Conseil d'administration, réuni le 12 mai 2023, décide d'affecter le déficit de l'exercice de l'année à hauteur de son montant sur le report à nouveau créditeur des exercices antérieurs de 117 158 €. Le reliquat sera imputé dans le compte report à nouveau débiteur du compte 119 pour un montant de - 13012 €.

Résolution n°3 : publications et notifications

Le Conseil d'administration donne pouvoir à la Présidente ou au Directeur Général pour faire les démarches nécessaires à la notification et à la publication des résolutions n°1 et 2.



KPMG SA
480 avenue du Prado
13008 Marseille

Fondation Terre Solidaire

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Fondation Terre Solidaire
8, rue Jean Lantier - 75001 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
480 avenue du Prado
13008 Marseille

Fondation Terre Solidaire

8, rue Jean Lantier - 75001 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Au Conseil d'administration de la fondation Terre Solidaire,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Terre Solidaire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Etablissement du Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) et du Compte Annuel d'Emploi des Ressources (CER) :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du CROD et du CER, présentées dans l'annexe de la page 22 à 24, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions des règlements ANC n°2018-06 et CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 28 avril 2023

KPMG SA.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a series of loops and a final upward stroke.

Pierre-Laurent Soubra

Associé

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ASS FONDATION TERRE SOLIDAIRE

8 rue Jean Lantier
75001 PARIS 01
Siren : 821859873

exponens 

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de PARIS

75017 / PARIS

Tel : 0149295510

Sommaire

1. Comptes annuels et Annexe

Comptes annuels	2
<i>Bilan actif</i>	3
<i>Bilan passif</i>	4
<i>Compte de résultat</i>	5
Annexe	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	17
<i>Autres informations</i>	18
<i>CROD & CER</i>	20
<i>Compte de résultat par origine et Destination</i>	22
<i>Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public</i>	24
2. Détail des comptes	26
Bilan détaillé	27
Compte de résultat détaillé	30

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit	573 505	55 200	518 305	248 400
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	3 000	1 688	1 313	2 813
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes	3 222		3 222	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
Participations	433 288		433 288	433 288
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	1 013 015	56 888	956 127	684 500
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	479		479	
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	182 698		182 698	274 100
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	3 512 767	163 760	3 349 007	3 512 767
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 622 565		3 622 565	4 112 569
Charges constatés d'avance	84 214		84 214	58
Total II	7 402 721	163 760	7 238 961	7 899 493
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	8 415 736	220 648	8 195 089	8 583 993
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres	3 562 685	3 422 232
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité	53 000	30 000
Autres réserves		
Report à nouveau	117 158	117 158
Excédent ou déficit de l'exercice	-130 170	163 452
Situation nette (sous-total)	3 602 672	3 732 842
Fonds propres consommables	2 074 370	2 412 217
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
Total I	5 677 042	6 145 060
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	518 305	248 400
Fonds dédiés	326 883	301 626
Total II	845 188	550 026
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	242 717	196 689
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 235	22 014
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	711	539
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 108 323	1 488 853
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	281 872	180 814
Total IV	1 672 858	1 888 908
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	8 195 089	8 583 993

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	130 819	146 359
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	337 847	271 241
Ressources liées à la générosité du public	1 489 079	1 230 650
Dont Dons manuels	1 315 499	1 127 650
Dont Mécénats	77 561	
Dont Legs, donations et assurances-vie	96 500	103 000
Contributions financières	215 920	202 500
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	46 425	87 099
Utilisation des fonds dédiés	10 492	223 711
Autres produits		
Total I	2 230 581	2 161 559
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	551 816	479 354
Aides financières	1 704 349	1 260 648
Impôts, taxes et versements assimilés	70	352
Salaires et traitements		
Charges sociales	108	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 500	188
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	35 749	301 626
Autres charges	26 026	29 715
Total II	2 319 617	2 071 882
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-89 036	89 678
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	122 626	73 740
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	122 626	73 740
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	163 760	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	163 760	
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-41 134	73 740

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	- 130 170	163 417
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		34
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V		34
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		34
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	2 353 207	2 235 334
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 483 377	2 071 882
EXCEDENT OU DEFICIT	- 130 170	163 452
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		13 250
Prestations en nature	109 010	177 913
Bénévolat	11 337	
Total	120 347	191 163
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	109 010	177 913
Personnel bénévole	11 337	13 250
Total	120 347	191 163

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FONDATION TERRE SOLIDAIRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 8 195 089 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 110 912 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

La Fondation Terre Solidaire, fondation abritante, gère les « biens, droits et ressources » affectées aux fondations abritées qui constituent des biens propres à la Fondation abritante mais sont assortis d'une charge. Les opérations relatives à ces biens, droits et ressources sont donc constatées dans la comptabilité générale de la Fondation Terre Solidaire retraçant l'ensemble de ses activités, y compris celles des fondations abritées, au travers du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

Toutefois, un dispositif comptable permet de suivre séparément la gestion de ces biens, droits et ressources.

La Fondation Terre Solidaire abrite désormais huit fondations :

* 3 fondations de flux :

la Fondation Pas Cap, la Fondation ACTES, et la Fondation Le Tilleul

* 4 fondations à dotation consommable :

la Fondation Amar y Servir et la Fondation pour un Monde Nouveau, la Fondation Celsius, et la Fondation Résurgence des Communs

* 1 fondation à dotation non consommable :

la Fondation Pour un Autre Monde

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	279 000	300 727		579 727
Immobilisations incorporelles	279 000	300 727		579 727
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	433 288			433 288
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	433 288			433 288
ACTIF IMMOBILISE	712 288	300 727		1 013 015

Immobilisations incorporelles

La situation des Donations Temporaires d'Usufruit est la suivante au 31/12/2022 :

Le 29 décembre 2017, une Donation Temporaire d'Usufruit a été signée avec le fondateur de la Fondation Pas Cap et ses enfants. Elle porte sur cent parts d'une SCI située à Carpentras et propriétaire d'un bien à Avignon. La DTU a expiré le 31 décembre 2022.

En avril 2021, une Donation Temporaire d'Usufruit a été signée avec le fondateur de la Fondation Pas Cap et ses enfants pour une durée de 10 ans. Elle porte sur cent parts d'une SCI située à Carpentras et propriétaire d'un bien à Avignon. La DTU expirera en avril 2031. Les ressources estimées pour la Fondation Pas Cap sont de 45 000 € par an.

En décembre 2022, une Donation Temporaire d'Usufruit a été signée avec le fondateur de la Fondation Pas Cap et ses enfants pour une durée de 5 ans. Elle porte sur cent parts d'une SCI située à Carpentras et propriétaire d'un bien à Avignon. La DTU expirera en décembre 2027. Les ressources estimées pour la Fondation Pas Cap sont de 25 000 € par an.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport. Il s'agit :

- de 405 parts sociales d'une SCI apportés par la Fondation Pour un Autre Monde pour 374 317 € ;
Il s'agit de la SCI "les boulets Nanteuil" au capital de 183 549 € détenue à 33,64 %

- de 74 parts d'une SCPI sur la Fondation Amar & Servir pour 58 971 €.

Il s'agit de la "SCPI Immo. Placement" au capital de 88 882 795 € détenue à 0,03 %

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 788	29 100		56 888
Immobilisations incorporelles	27 788	29 100		56 888
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	27 788	29 100		56 888

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 266 911 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	182 698	182 698	
Charges constatées d'avance	84 214	84 214	
Total	266 911	266 911	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	1 057
INTERETS BANCAIRES A RECEVOIR	22 500
Total	23 557

Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Nombre	Cours unitaire d'achat	Valeur boursière unitaire	Valeur boursière du portefeuille	Plus-value latente
Titres BPCE	3 000 000,00	1,00	0,97	2 904 600,00	
Titres Crédit Coopératif	1,00	15,00	15,00	15,00	
SICAV	1 945,00	259,21	228,49	444 413,05	
				3 349 028,05	

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Notes sur le bilan

La Fondation Terre Solidaire a placé sa dotation initiale sur des titres subordonnés remboursables (TSR) de la BPCE (à échéance 2026) pour 3 008 580 euros. Elle possède également une part sociale du Crédit Coopératif.

La Fondation Terre Solidaire a bénéficié en 2020 d'un don de 7 parts FCP pour 2 172 €, auxquelles s'ajoutent sur l'exercice 2021 les éléments suivants :

- Achat de 272 parts de SICAV et de 1666 parts de Fonds d'Investissement à Vocation Générale pour le compte de la fondation abritée Pour un Monde Nouveau pour un montant total de 501 999 €.

Une dépréciation a été constatée en 2022 à hauteur de 163 760 €, par ailleurs il n'existe pas de plus value latente à la clôture.

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	3 422 232	140 452			3 562 685
Dont générosité du public		140 452			
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	30 000	23 000			53 000
Dont générosité du public		23 000			
Report à nouveau	117 158				117 158
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	163 452	-163 452		130 170	-130 170
Dont générosité du public		-163 452		-103 491	
Fonds propres consommables	2 412 217			337 847	2 074 370
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires (Commodat)					
TOTAL	6 145 060			468 017	5 677 042

La dotation initiale de 3 millions d'euros des fonds propres de la Fondation Terre Solidaire a été financée par l'association CCFD-Terre Solidaire.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 672 858 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 235	39 235		
Dettes fiscales et sociales	711	711		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 351 040	1 351 040		
Produits constatés d'avance	281 872	281 872		
Total	1 672 858	1 672 858		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	242 717			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS EXPLOITATION FNP	13 822
PROJETS RESTANTS A PAYER	388 326
PAM PROJETS RESTANTS A PAYER	34 000
PAS CAP PROJETS RESTANTS A PAYER	13 000
AMAR Y SERVIR PROJETS RESTANTS	8 400
ACTES CAP PROJETS RESTANTS A PAYER	344 922
POUR UN MONDE NOUVEAU PROJETS RESTANT	140 000
CELCIUS PROJETS RESTANTS A PAYER	104 000
LE TILLEUL PROJETS RESTANT A PAYER	15 000
Total	1 061 470

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	58		
CHARGES CONSTATEES D AVANCE - PROJET MAIN	84 156		
Total	84 214		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE - PROJET MAIN	237 792		
PRODUITS CONSTATES D AVANCE - PROJET AUXILIUM	44 080		
Total	281 872		

Notes sur le bilan

Fonds propres consommables - Fondations sous égides

Rubriques	Dotations initiales	Consommations antérieures	Consommations 2022	Situation 31/12/2022
Fondation - Amar & servir	300 000	105 114	19 052	175 834
Fondation - Pour un monde nouveau	1 153 600	247 160	209 419	697 021
Fondation - Celsius	1 500 000	189 109	109 376	1 201 515
TOTAL	2 953 600	541 383	337 847	2 074 370

Les dotations consommables sont reprises annuellement en compte de résultat au rythme des dépenses réalisées au cours de l'exercice

Autres informations

Fonds dédiés

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations			A la clôture de l'exercice	
			Montant Global	Dont Remboursement	Transferts	Montant Global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
<u>Subventions d'exploitation</u>							-
Sous total	-	-				-	-
<u>Contribution financières</u>							-
Sous total	-	-	-	-	-	-	-
<u>Ressources liées à la générosité du public</u>							-
Fondation - PAM	86 731	28 587				115 318	
Fondation - Pas Cap	63 217	1 162				64 379	
Fondation - Amar & Servir	109 479		10 492			98 987	
Fondation - Le Tilleul	42 199	6 000				48 199	
Sous total	301 626	35 749	10 492	-	-	326 883	
TOTAL	301 626	35 749	10 492	-	-	326 883	-

Fonds reportés liés aux legs et donations

Ressources	Année	Montant Initial		Fonds à engager 01/01/2022	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources	Fonds restant à engager 31/12/2022
		Durée	Montant				
DUT MAOSY LARGIER - FSE PAS CAP	2 021	10 ans	276 000	248 400	27 600		220 800
DUT LARGIER - FSE PAS CAP	2 022	5 ans	297 505			297 505	297 505
TOTAL			573 505	248 400	27 600	297 505	518 305

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

(en application de la loi 2006-586 du 23/05/06 sur le volontariat associatif et l'engagement associatif)

Les trois principaux dirigeants de la Fondation Terre Solidaire, à savoir la Présidente, le Trésorier et le Secrétaire sont tous bénévoles.

Honoraires des commissaires-aux-comptes

Conformément au code du commerce (art R123-198), le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 13 440 € TTC liés au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Autres informations

Contributions volontaires en nature

o Mécénat de compétence. La fondation a bénéficié au cours de l'exercice 2022 de la mise à disposition de personnel pour un montant global de 109.010€, valorisé sous la responsabilité de l'employeur :

- Un chargé de mission conformité en mission depuis le 1^{er} septembre 2020 ;
- Une chargée de mission en mission depuis le 1^{er} décembre 2020.

o Bénévolat (Hors engagement aux Conseils d'Administration et aux Bureaux)

Rubriques	Jours*	Equivalent temps plein (ETP)**	Valorisation (€)
Missions sociales	42	0,21	7 816
Collecte	4	0,02	687
Fonctionnement	11	0,05	2 834
Total	58	0,28	11 337

* 8h = 1 jour

** 1 ETP = 205 jours

Une méthode de valorisation à deux taux a été retenue : l'ensemble des jours travaillés est partagé entre des Equivalents Temps Plein (ETP) de "responsabilité décisionnelle" (comité d'audit, comité mécénat, suivi des fondations abritées, etc.) et des ETP "opérationnels". Les ETP de "responsabilité décisionnelle" sont valorisés à 2 SMIC horaire brut chargé 2022 et les ETP "opérationnels" à 1 SMIC horaire brut chargé 2022.

En 2022, outre les 12 administrateurs bénévoles engagés dans le Conseil d'administration et le Bureau de la Fondation, 26 personnes ont apportés des appuis à la Fondation Terre Solidaire :

- 6 en "responsabilité décisionnelle"
- 15 en appui opérationnel dont 4 dans le cadre d'un projet collectif étudiants avec Sciences Po Paris).

A noter, qu'en 2022, la Fondation Terre Solidaire a pu également compter sur l'appui d'une stagiaire de l'Université Paris Dauphine-PSL pendant 3 mois.

CROD & CER

Le Compte d'Emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Format

Les CROD et CER ont été élaborés conformément au règlement ANC n°2018-06.

Les modalités de présentation du CER ont été redéfinies afin de permettre de présenter les flux et les soldes provenant de la générosité du public, qu'il s'agisse de fonds non affectés et affectés ainsi que les contributions volontaires en nature liées.

Définitions

Détermination du périmètre de la générosité du public.

Elle concerne tout don effectué à la Fondation Terre Solidaire (ou à une des fondations abritées) sans contrepartie. En font donc partie les dons manuels, dédiés ou non dédiés, les legs, les dons issus de souscriptions à des produits d'épargne solidaire, le mécénat, ainsi que les revenus générés par les actifs acquis grâce à la générosité du public.

Les produits non liés à la générosité du public comprennent les contributions financières sans contrepartie, dont essentiellement la part des dotations consommables virées au compte de résultat et les revenus générés par les actifs non acquis par la générosité du public.

Définition des missions sociales

Le Conseil d'Administration de la Fondation Terre Solidaire a validé en mai 2022 une actualisation de la définition des missions sociales de la Fondation Terre Solidaire (la précédente définition datait de 2017) et les dépenses qui doivent y être rattachées dans l'élaboration du CER.

Missions sociales

- Soutenir, promouvoir, accompagner et participer à l'élaboration de nouveaux concepts et modèles de développement qui s'inscrivent dans une dynamique de transition écologique et sociale et une perspective de développement durable. Par exemple des études, des recherches, des think-tank, des réseaux d'acteurs, etc. ;
- Soutenir, promouvoir, accompagner et participer à la mise en œuvre de ces nouveaux concepts et modèles (par des expérimentations, des recherches actions, etc.) ainsi qu'à leurs essais ;
- Soutenir, promouvoir, et accompagner l'engagement citoyen en faveur de la transition écologique et sociale (par l'organisation de conférences, la sensibilisation du grand public, le soutien à des mobilisations ou revendications citoyennes, etc.) ;
- Promouvoir une philanthropie au service de la transition écologique et sociale. Construire et animer une communauté d'engagement philanthropique.

Les CROD et CER sont donc cohérents avec ces définitions, et comprennent, dans les postes de missions sociales toutes les dépenses liées :

- **Aux actions réalisées en France ou à l'étranger par la Fondation Terre Solidaire et les fondations sous égide :**
 - Soutiens à des projets, des études/recherches/publications, des événements, des formations, des échanges et mises en relation, etc.
 - Organisation ou participation à des rencontres, des conférences, des missions, etc.
 - Développement d'outils d'information, de sensibilisation et d'engagement du grand public sur les enjeux de transition écologique, sociale, économique ;
 - Toutes les actions visant à la construction et à l'animation d'une communauté d'engagement philanthropique (mobilisation des philanthropes, accueil et suivi des Fondations sous égide) ;
 - Etc.

CROD & CER

- **À l'accompagnement et au suivi des actions réalisées :**
 - Toutes les actions qui permettent le suivi et l'appui des partenaires : personnel dédié ; prestations externes ; honoraires ; frais d'études, de sélection, de suivi et d'évaluation des projets soutenus ; suivi, et renforcement des partenaires ; mission pour des visites de partenaires ; frais bancaires liés aux paiements des projets soutenus, etc. ;
 - Toutes les actions liées au développement du réseau d'alliance et au développement de l'expertise de la Fondation Terre Solidaire (personnels dédiés, prestations externes, missions & déplacements, cotisations et adhésions, documentations, études, honoraires, formations, etc.) ;
 - Toutes les actions qui permettent la capitalisation des expériences de la fondation et la mesure de son impact (personnel dédié, prestations externes, honoraires, etc.) ;
 - Etc.
- **À l'animation des communautés d'engagement :**
 - Toutes les actions qui permettent la construction et l'animation d'une communauté d'engagement philanthropique : personnel dédié ; prestations externes, honoraires, fonctionnement/missions/déplacements, production d'outils pour encourager à l'engagement philanthropique, etc.
 - Toutes les actions qui permettent l'information et la sensibilisation du grand public sur les enjeux de transition : personnel dédié ; prestations externes, honoraires, fonctionnement/missions/déplacements, animation et développement des réseaux sociaux (comme Facebook, twitter, LinkedIn), production d'outils de sensibilisation, réalisation d'activités de formation et d'animation, etc.

Par ailleurs, les dépenses de la direction générale sont réparties de la sorte : 75% missions sociales, 25% frais de fonctionnement.

Affectation des ressources issues de la générosité du public aux emplois

Le Conseil d'Administration du 23 mars 2018 a décidé que l'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public est déterminée de la manière suivante :

- Les emplois liés aux missions sociales sont financés essentiellement par les ressources collectées auprès du public ;
- Les emplois liés aux frais de recherche de fonds sont financés essentiellement par les ressources collectées auprès du public ;
- Les emplois liés aux frais de fonctionnement sont financés en partie par les ressources collectées auprès du public.

En 2022, les ressources issues de la générosité du public ont été utilisées de la manière suivante :

- 85 % pour les missions sociales ;
- 12 % pour les frais de recherche de fonds ;
- 3 % pour les frais de fonctionnement.

Compte de résultat par origine et Destination

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2022		2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	1 418 771,30	1 418 771,30	1 236 025,37	1 236 025,37
Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
Dons, Legs et Mécénat	1 411 518,63	1 411 518,63	1 230 650,00	1 230 650,00
Dons manuels	1 315 018,63	1 315 018,63	1 127 650,00	1 127 650,00
Legs, Donations et assurances vies	96 500,00	96 500,00	103 000,00	103 000,00
Mécénat	-	-	-	-
Autres produits liés à la générosité du public	7 252,67	7 252,67	5 375,37	5 375,37
2. Produits non liés à la générosité du public	754 166,63	-	597 214,13	-
Cotisations avec contrepartie	-	-	-	-
Parrainage d'entreprise	77 560,53	-	-	-
Contributions financières sans contre partie	553 767,09	-	528 741,20	-
Autres produits non liés à la générosité du public	122 839,01	-	68 472,93	-
3. Subventions et autres concours publics	130 818,50	-	146 359,00	-
4. Reprises sur provisions et dépréciations	-	-	-	-
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	10 491,57	10 491,57	223 711,00	223 711,00
TOTAL	2 314 248,00	1 429 262,87	2 203 309,50	1 459 736,37
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	1 980 246,42	1 089 588,06	1 471 384,00	964 087,00
Réalisées en France	1 097 307,25	517 767,81	1 036 936,00	625 751,00
Animation Communautés d'engagements	51 544,71	25 772,35	89 140,00	44 570,00
Accompagnement projets	219 219,48	219 219,48	125 329,00	125 329,00
Projets :				
Expérimentation et action	681 343,07	127 575,98	814 700,00	448 085,00
Recherche/Etude/Mise en réseau	145 200,00	145 200,00	7 767,00	7 767,00
Réalisées à l'étranger	882 939,17	571 820,25	434 448,00	338 336,00
Projets :				
Expérimentation et action	721 201,67	410 082,75	384 448,00	288 336,00
Recherche/Etude/Mise en réseau	161 737,50	161 737,50	50 000,00	50 000,00
2. Frais de recherche de fonds	161 475,67	161 475,67	163 285,00	163 285,00
Frais d'appel à la générosité du public	161 475,67	161 475,67	163 285,00	163 285,00
Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3. Frais de Fonctionnement	101 686,98	38 959,09	103 562,00	20 675,00
4. Dotation aux provisions et amortissements	165 260,10	-	-	-
5. Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	35 749,12	35 749,12	301 626,00	301 626,00
TOTAL	2 444 418,30	1 325 771,94	2 039 857,00	1 449 673,00
EXCEDENT OU DEFICIT	-	130 170,30	163 452,50	10 063,37

Compte de résultat par origine et Destination

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2022		2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	120 347,00	120 347,00	191 163,00	191 163,00
Bénévolat	11 337,00	11 337,00	13 250,00	13 250,00
Prestations en nature	109 010,00	109 010,00	177 913,00	177 913,00
Dons en nature	-	-	-	-
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	120 347,00	120 347,00	191 163,00	191 163,00
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales	116 826,00	116 826,00	174 646,17	174 646,17
Réalisées en France	116 826,00	116 826,00	174 646,17	174 646,17
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	687,00	687,00	4 293,03	4 293,03
3. Contributions volontaires au Fonctionnement	2 834,00	2 834,00	12 223,79	12 223,79
TOTAL	120 347,00	120 347,00	191 163,00	191 163,00
EXCEDENT OU DEFICIT	-	-	-	-

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	2022	2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	2022	2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales	1 089 588,06	964 087,00	1. Ressources liées à la générosité du public	1 418 771,30	1 236 025,37
Réalisées en France	517 767,81	625 751,00	Cotisations sans contrepartie	-	-
Réalisées à l'étranger	571 820,25	338 336,00	Dons, legs et mécénats	1 411 518,63	1 230 650,00
2. Frais de recherche de fonds	161 475,67	163 285,00	<i>Dons manuels</i>	1 315 018,63	1 127 650,00
3. Frais de fonctionnement	38 959,09	20 675,00	<i>Legs, donations et assurance-vie</i>	96 500,00	103 000,00
			<i>Mécénats</i>	-	-
			Autres ressources liées à la générosité	7 252,67	5 375,37
TOTAL DES EMPLOIS	1 290 022,82	1 148 047,00	TOTAL DES RESSOURCES	1 418 771,30	1 236 025,37
Dotations aux amortissements et dépréciations	-	-	Reprise sur provisions et dépréciations		
Report en fonds dédiés de l'exercice	35 749,12	301 626,00	Utilisations de fonds dédiés antérieurs	10 491,57	223 711,00
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	103 490,93	10 063,37	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 429 262,87	1 459 736,37	TOTAL	1 429 262,87	1 459 736,37
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (Hors fonds dédiés)	186 942,22	176 879,00
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public	103 490,93	10 063,22
			Investissements ou désinvestissement nets liés à la générosité du public		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (Hors fonds dédiés)	290 433,15	186 942,22

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2022	2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	2022	2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contributions volontaires aux missions sociales	116 826,00	174 646,17	1. Ressources liées à la générosité du public	120 347,00	191 163,00
Réalisées en France	116 826,00	174 646,17	Bénévolat	11 337,00	13 250,00
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	109 010,00	177 913,00
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	687,00	4 293,03	Dons en nature	-	-
3. Contributions volontaires au fonctionnement	2 834,00	12 223,79			
TOTAL DES EMPLOIS	120 347,00	191 163,00	TOTAL DES RESSOURCES	120 347,00	191 163,00

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2022	2021
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	301 625,66	223 711,00
(-) Utilisation	10 491,57	223 710,87
(+) Report	35 749,12	301 625,53
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	326 883,21	301 625,66